

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-450-1934 Echanges commerciaux avec le Brésil.

n° 69-450-1934

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 mai 1934

Numéro JO
n° 450 du 31/05/1934

Date du numéro
31 mai 1934

VISAS

Vu l'accord franco-brésilien sur les transferts, en date du 11 mai 1934,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

L'arrêté du 8 juillet 1933 appliquant aux importations originaires ou en provenance de la République des Etats-Unis du Brésil et au transfert des avoirs français dans ce pays les dispositions du décret du 3 décembre 191 et de l'arrêté interministériel du 15 février 1932 est rapporté. Art. 2. — Le présent arrêté entrera en vigueur le 14 mat 14.

Le Ministre du commerce et de l'industrie, Lucien LAMOUREUX, Le Ministre des affaires étrangères, Louis BARTHO, Le Ministre de l'agriculture, Henri QUEUILLE. Le Ministre des finances, GERMAIN-MARTIN.